

N'est-il pas bien évident pour tout le monde que si le service coûtait 14500 francs depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 15 novembre 1867, c'est qu'il n'y avait rien d'autre à payer...

Extrait d'une lettre de M. Godey au Journal de Roubaix, en date du 22 décembre 1867.

Le bureau à la tête duquel je suis placé depuis 1863, répond à un double besoin.

Vous, d'après une note qui vient d'être adressée à l'administration départementale, l'état d'avancement, au 1^{er} février 1870, des études et projets de différentes lignes de la Compagnie du Nord-Est, intéressant le département du Nord :

1^o Ligne de Tourcoing à Menin (Concession définitive). — Le projet définitif est arrêté ; les diverses pièces demandées par l'art. 3 titre I du cahier des charges ont été soumises à l'approbation du gouvernement le 17 janvier. On prépare en ce moment les documents nécessaires pour procéder à l'enquête relative aux emplacements des stations ; ces documents seront remis à l'administration dans les premiers jours de février.

2^o Ligne de Lille à Commines (Concession définitive). — La rédaction du projet définitif a été retardée par la nécessité de se mettre d'accord avec la Compagnie du Nord pour l'entrée à Lille ; cet accord est sur le point de s'établir. Le projet définitif pourra être présenté dans les premiers jours de février.

3^o Ligne de Gravelines à Wattin (Concession définitive). — Les plans et profils sont terminés entre Gravelines et Bourbourg ; on achève les opérations sur le terrain entre Bourbourg et Wattin.

4^o Ligne de Saint-Omer à Berguette (Concession éventuelle). — Les études sur le terrain sont terminées ; sous peu, on pourra procéder à l'enquête d'utilité publique.

5^o Ligne de Berquette d'Armentières (Concession éventuelle). — Les études sur le terrain sont terminées ; on prépare le dossier pour procéder à l'enquête d'utilité publique.

6^o Ligne de Dunkerque à Calais par Gravelines (concession éventuelle). — Deux tracés sont étudiés ; l'un direct par Gravelines, le second par Bourbourg et Loon. Sur la demande des communes, on fait en ce moment une troisième étude qui reliait directement Bourbourg à Dunkerque.

7^o Ligne de Somain à Tourcoing (concession éventuelle). — Le tracé a été présenté à l'administration pour procéder à l'enquête publique. On attend une solution.

8^o Ligne de Somain à Fourmies, ou à Anor (concession éventuelle). — Les études sur le terrain viennent d'être commencées.

Nous avons signalé dans nos derniers numéros l'arrestation à Roubaix de toute une bande de jeunes voleurs à la tire ; à la liste que nous avons donnée, nous devons ajouter le nom de la femme Catherine Herman âgée de 52 ans, qui servait de recéleuse. Les méfaits de cette bande sont nombreux. Dans un court espace de temps, dix vols ont été signalés à sa charge. Voici comment procédaient les jeunes gens qui la composent et dont la plupart ont déjà été condamnés ou poursuivis pour vol. Ils se dispersaient chaque soir par groupes de trois ou quatre, parcouraient les rues, s'arrêtaient devant les étalages pour examiner l'intérieur des magasins. Quand ils en avaient trouvé un où il n'y avait personne, ils brisaient un carreau avec le moins de bruit possible, introduisaient dans la vitrine un morceau de bois au bout duquel était attaché une grosse épingle recourbée en forme de crochet et amenaient à eux tous les objets à leur portée, qu'ils allaient vendre ensuite à vil prix.

Ceci était la première manière de ces messieurs ; ils en avaient une autre. Tandis que les uns faisaient le guet au dehors, les autres pénétraient audacieusement dans le magasin, ouvraient le comptoir et emportaient tout l'argent qu'ils y trouvaient.

Comme nous le disons plus haut, dix détaillants ont été victimes de ces vols.

Ce sont : M. Seignier, rue de Lomclot, 170 ; Mme Goddyn, Valérie, rue du Collège, 180 ; M. Meullier, rue de Lannoy, 39 ; M. Segard, rue St-Antoine, 70 ; M. Debuchy, rue Blanche, 146 ; Mme Wattel, Josephine, rue de l'Epeule, 66 ; M. Bouscart, rue de Lille, 84 ; M. Boussemart, rue du Moulin de Roubaix, 69 ; M. Verharghe, rue de Lille, 74 ; M. L'hermite, rue du Bois, 20.

Aux premières plaintes qui lui étaient parvenues, la police de sûreté était mise en campagne, mais, malgré l'intelligence de son chef, elle n'avait pu découvrir les coupables, quand quelques indices mirent sur leur trace M. Serret, commissaire d'arrondissement, remplissant les fonctions de commissaire central. Sous la direction de ce fonctionnaire, la brigade de sûreté a arrêté toute la bande il y a trois jours.

Pour la chronique locale, ALFRED REBOUX

Société Orphéonique de Roubaix. CONCERT DU SAMEDI 5 FÉVRIER.

Programme : Première Partie. 1. (Heiberger.) Aïmons toujours, chœur Société Orphéonique.

2. (Rossini.) Cavatine d'Ill Barbieri, Mme Monbelli. 3. (Duprato.) Romance de : La Déesse et le Berger, M. Nicot.

4. (Litz.) Rhapsodie Hongroise n° 2, M. Koszul. 5. (Gounod.) Duo de Mireille, Mme Monbelli et M. Nicot.

6. (Zifeu.) L'invalide à la tête de bois, M. Bertheliet. Deuxième Partie.

1. (C. Saint-Saëns.) Sérénade, Société Orphéonique. 2. (Kozul.) Gavotte, exécutée par l'auteur.

3. (Herold.) Romance de : Marie, M. Nicot. 4. (Rossini.) Cavatine de Sémiramis, Mme Monbelli. 5. (L'Huillier.) C'est ma fille, M. Bertheliet.

6. (Kozul.) Grande valse de concert exécutée par l'auteur. 7. (Air.) M. Nicot.

8. (...) Chanson espagnole, M^{me} Monbelli. 9. (L'Huillier.) Viv' Mosieu l' Mare, M. Bertheliet.

Correspondance théâtrale du Journal de Roubaix.

Première représentation de *Lucrèce Borgia* drame en 3 actes et 2 parties de V. Hugo. Théâtre de la Porte-Saint-Martin. Paris, jeudi.

Il est toujours pénible de voir une fête littéraire devenir prétexte à manifestations. Cette réflexion nous est venue hier en voyant l'attitude du public à la première de *Lucrèce*.

Ce qu'on est convenu d'appeler « V. Hugo homme politique », vous obsède, vous assoisnez à la représentation de ses pièces. Le splendide génie littéraire de l'homme disparaît, et l'on est sur de voir la foule se gaudir d'allusions auxquelles l'auteur n'a passonné. Là où on pensait avoir l'air de s'occuper de l'œuvre, on s'agit, si c'est une jouissance, du spectacle d'une foule hargneuse, ardente aux lazzi, aux quolibets et aux injures, saisissant avec un flair incroyable ce qu'elle croit une attaque ou une allusion aux choses d'aujourd'hui.

Cela serait bien fait pour troubler la magnificence du spectacle, si l'on n'avait acquis par la lecture, la conviction que la pièce est superbe, que ce n'est pas un de ces drames de circonstance fait pour appeler les colères sur l'état de chose, actuel. Mais c'est assez de réflexions.

Il nous faut examiner la façon dont le drame de V. Hugo a été interprété. Mélingue seul, dans son rôle excessivement court d'Alphonse d'Este, a été admirable. Taillée toujours à côté de l'esprit de son rôle, est faux et ampoulé ; il a fait cette chose étourdissante de rendre déclamatoire la prose si vigoureuse de son rôle. M^{me} Laurent a eu quelques éclairs, hélas ! trop peu nombreux !

En somme, ce n'est pas monté comme il le faudrait, pour les acteurs du moins, car la mise en scène est splendide. Il n'y a plus d'acteurs pour les drames de V. Hugo.

Mais, est-ce un succès ? me direz-vous ; je ne saurais l'affirmer, la salle n'a pas écouté ; il y avait trop d'agitation. La seconde représentation décidera.

Voici, d'après le *Figaro*, quelques détails sur les incidents de cette représentation : Paul de Cassagnac entre dans une loge du balcon.

Aussitôt, sur l'air des lampions, quelques personnes l'appellent par son nom ; d'abord ils ne sont que deux ou trois, puis dix, puis vingt ! Ils sont cinquante ! Lui, au lieu de dédaigner ces plaisanteries, se met à logner les galeries supérieures. On le siffle : Paul de Cassagnac fait signe aux siffleurs de le suivre dans la rue. Un effroyable ouragan éclate.

On hue, on conspu, on siffle le rédacteur du *Pays*. Le rédacteur du *Figaro* continue ainsi : Je sors du théâtre à minuit et nous mettons sous presse dans deux heures. Vous n'attendrez donc pas de moi un compte-rendu. Contentez-vous d'un simple procès-verbal écrit à la hâte.

Oui, le premier acte est très-beau et la scène qui le termine, celle où des jeunes seigneurs démasquent Lucrèce devant Gennaro, est de premier ordre et d'un effet saisissant. Non ! cela n'a pas vieilli parce que c'est du bon drame, empouissant, émouvant. M^{me} Laurent a trouvé un geste superbe quand, au comble de la honte d'être insultée de la sorte, devant son fils, elle s'écrie : — Assez ! assez !

La quatrième et la cinquième acte marchent comme sur des roulettes. Entre le quatrième et le cinquième acte, M. Paul de Cassagnac est remplacé dans sa loge par M. Georges de Heckeren ; il est dans la loge du *Pays* : cela suffit, et il étrenne, comme on dit au théâtre, le cinquième acte, un triomphe pour Mme Marie Laurent.

Voici maintenant la réponse de M. Paul de Cassagnac aux Insulteurs démocratiques. Lorsque la direction du théâtre de la Porte-Saint-Martin annonça en lettres de feu que M. Mélingue et Madame Marie Laurent joueraient les principaux rôles de *Lucrèce Borgia*, elle commettait évidemment une injustice au préjudice de votre très humble serviteur.

J'ai eu l'honneur, hier, de métamorphoser en actes nouveaux et émouvants les extraits un peu longs, d'ailleurs, du drame de M. Victor Hugo.

Et je suis loin de me plaindre des insultes et des provocations dont j'ai été l'objet deux heures durant. Ce sera pour moi comme un des plus beaux soirs de ma vie, celui où j'ai semblé représenter à moi tout seul, le dévouement à mon Souverain et à ma Souveraine.

Mon nom était comme un drapeau, comme un écusson ; c'était le volontaire libre, le malmeluck, comme on l'a dit, souvent, debout et seul contre la foule hurlante. Ce qui se passerait ce soir-là, je ne l'ignorais pas. Comme tout le monde, je m'attendais à voir trainer dans la boue, par les plus grossières allusions, ce que j'aime, ce que je sers, ce que je défends.

Et j'y suis allé précisément parce que je le savais. Partout où les principes, dont je me suis fait le champion, seront attaqués, on me verra présent, la tête haute, et la poitrine en avant.

D'autant plus que les vociférations de la canaille me sont précieuses, presque aussi précieuses que les poignées de mains des honnêtes gens. La boue qu'on m'a jetée est aussi un piédestal et du haut de ce piédestal, je n'ai plus de place pour le mépris et l'acceptation de colère. Le mépris et le dégoût m'envahissent tout entier.

Ils étaient cinq cents, ils étaient mille ; j'étais seul. Mont-ils fait baisser le regard ? Peuvent-ils se vanter d'avoir enlevé de ma physionomie l'insolence dédaigneuse qui l'inonday ! Non ! S'ils me haïssent, ils savent que je les haïs. S'ils veulent ma tête, ils savent que je n'hésiterais pas à la prendre la leur.

Donc, entre eux et moi, la partie est engagée. Qu'ils fassent leur jeu, je ferai le mien ; et malheur à qui perdra ! Pour mon compte, je suis satisfait. Passer, en public, la grande revue des crédits, est chose qui n'est pas donnée à tout le monde, et cette revue, je l'ai passée hier, en compagnie de Georges de Heckeren.

Franchement, la famille Hugo fait bien les choses. La salle de la Porte Saint-Martin était spécialement triée. Les chefs, Rochefort, Flourens, Fonvielle, Arnould, Millière, étaient au premier rang. La valetaille était dans les cintres. On n'a pas cherché à caresser, à séduire le succès, on a voulu le violer brutalement.

Il restera maculé, souillé par ces embrasements immondes. — Paul de Cassagnac.

Dernières nouvelles. Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, vient d'adresser aux procureurs généraux la circulaire suivante :

Monsieur le procureur général, Quelques doutes se sont élevés sur la question de savoir si ma circulaire sur les juges de paix s'applique aux juges suppléants : il est évident que non.

Mais il est également évident qu'il n'y a aucune distinction à établir entre les juges de paix qui se présentent pour la première fois devant les électeurs et ceux qui sollicitent une réélection. Les droits acquis ne sont respectés que jusqu'à la réélection.

On m'a également interrogé pour savoir comment il fallait entendre le passage de ma circulaire sur la presse, qui vous invite à ne pas permettre qu'on substitue un compte rendu de fantaisie au compte rendu officiel. Il ne saurait y avoir aucune difficulté à cet égard : quand un journal aura inséré dans l'un de ses numéros le compte rendu officiel d'une séance du Sénat ou du Corps législatif, il sera libre de citer en partie, d'analyser, d'apprécier et de discuter les discours et les incidents de cette séance, sans que cette citation, analyse, appréciation ou discussion, puisse être assimilée à un compte rendu interdit.

Recevez, monsieur le procureur général, l'assurance de ma considération très-distinguée, Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, EMILE OLLIVIER.

Dépêches télégraphiques. (Service particulier du Journal de Roubaix.) Paris, vendredi, 3 h. 30 m.

Corps législatif. Répondant à M. Montpayroux, M. Segris annonce que beaucoup d'astronomes de l'Observatoire ayant donné leur démission, le gouvernement a nommé une commission afin de rechercher les causes du dissentiment survenu dans cette administration. Aussitôt l'enquête terminée, le gouvernement prendra une décision conforme aux intérêts qui lui sont confiés.

M. Crémieux dépose un projet d'addition qu'il a de modification de 43 articles du

Bourse de Paris
du Vendredi 4 Février 1870
Rente 3 p. 0/0... 73.60
id. 4 1/2 p. 0/0... 104.00

COMMERCE.
Havre, vendredi 2 h. 50.
Opêche de MM. Kabé et Co. communiquée par M. Buteau-Desbonnets.
Marché presque nul ; Louisiane, environ 138 ; Brésil soutenu.
Liverpool, marché calme et faible.

Havre, vendredi.
(Opêche communiquée par le Cercle de l'Industrie.)
Petites demandes ; marché faible, mai-juin, 132 ; New-York, 25 3/8 ; recettes libérales.
Liverpool, ventes probables, 10,000 balles, marché calme ; Orléans, 11/16 ; Egypte, 12 3/4 ; Périm 11 7/8 ; Oomra 10.

HAVRE, JEUDI 3 FÉVRIER 1870. Colons. — Nous avons pu obtenir un plus grand nombre de petits lots pour la filature, mais à prix mous. On fait des Louisiane presque moitié ordinaire et très ordinaire à 140 fr. Les cotons de cette dernière désignation et au-dessous restent toutefois très rares.

A livrer, on laisse quelques lots Louisiane en mer de 138 à 138 fr. 50 pour strict low middling et fully dito, des Oomra expéditions mars et avril à 112 fr. 50, et des expéditions janvier par steamer à 120 fr. — Portions de ces affaires ne figurent pas à la cote.

A terme, on a failli également. On a fait du février à 135 fr. 50, du mars avril à 133 fr. de l'avril à 132 fr. 50. — On a fait aussi depuis deux jours tous les mois jusqu'à décembre 133 fr. 50 et depuis octobre à décembre à 131 fr. 50.

Les ventes notées à quatre heures vont à 132 b.
Laines. — En vente publique, on a adjugé 226 b. Chili avariées et 60 b. Plata également avariées, comme ci-dessous.
De gré à gré, il se continue toujours quelques affaires et on note ainsi 22 b. Montevideo suints à 160 fr. les 400 kil.

BOURSE DE LILLE.
Cours du 3 Février 1870
OBLIGATIONS DES VILLES.
Armentières... 500 ..
Lille 1860. J. A. 1865... 104 ..
Lille 1863. J. L. Janv. 1864... 98 ..
Lille 1868. libérées... 503 75
Roub.-Tourcoing, R. à 50... 43 75

VALEURS LOCALES.
Caisse comm. de Lille, Verley, Decroix... 565 ..
Comptoir Devidler et Co... 525 ..
Crédit industriel du Nord... 511 25
Caisse Pérot et Comp... 566 25
Compagnie le Nord incendie 200 fr. p... 1300 ..
Gaz de Wazemmes à... 1300 ..
... 1125 ..
Caisse comm. de Roubaix... 541 25
Lille à Béthune, actions... 400 ..
Lille à Béthune, oblig... 400 ..
Aniche (le douzième)... 250 ..
Azincourt... 250 ..
Auchy-au-Bois... 1840 ..
Bruay... 425 ..
Bully-Grenay, anc... 425 ..
Carvin... 1120 ..
Courrières... 10075 ..
Campagnac... 625 ..
Douvain, anc... 1300 ..
Douvain nouv. 1864... 1300 ..
Escarvelle... 1300 ..
Epinae... 1400 ..
Ferry... 1400 ..
Fiefnes et Harding... 1400 ..
Lens... 9100 ..
Lévin... 1350 ..
Meurchin... 900 ..
Vicoigne-Neux... 3410 ..
Vendin... 900 ..
Thiv. et Fresnes (M.)... 900 ..

COURS DES HUILES A LILLE.
3 Février 1870.
HUILES GROSSAINES
l'hectolitre. l'hectolitre. l'hectolitre.
Colza... 26 à 28 50 18... 19 50 ..
... 26 à 28 50 18... 19 50 ..
Gail. b. g... 32... 37... 1450 15 ..
... 32... 37... 1450 15 ..
rousse... 22... 23... 15 ..
Cameline... 22... 23... 15 ..
Chaux... 15... 16... 50 ..
Lin du p... 20... 26... 30 ..
Lin gr. et... 24... 27... 25... 27 ..

ETUDE SUR L'INDUSTRIE LAINIÈRE en France
et les moyens de ramener sa prospérité par Paul PIERRARD, (courtier en laines).
Londres, 44, Coleman Street, City, E. C.
— PRIX : 1 franc.

(Vendue au profit de Société française de secours à Londres.)
CHEMIN DE FER DU NORD.
Départs de Roubaix pour
Lille — Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.54 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.38 — 9.36 — 11.41.
Tourcoing et Monscon — Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 1.15 — 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.22 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement.)
Amiens et Paris — Matin : 5.17 — 8.21 — Soir : 12.31 — 3.31 (1^{er} et 2^o cl.) — 7.38 — 9.36.

Chronique locale & départementale
Nous avons dit il y a déjà plusieurs semaines, que les municipalités allaient être appelées à donner leur avis sur l'opportunité de la suppression des octrois. Nous pouvons annoncer aujourd'hui que des questionnaires ont été reçus dans les mairies de Roubaix et de Tourcoing.

Sans vouloir préjuger l'opinion des